



PROJET SPORTIF COMMUNAL

JUILLET 2020

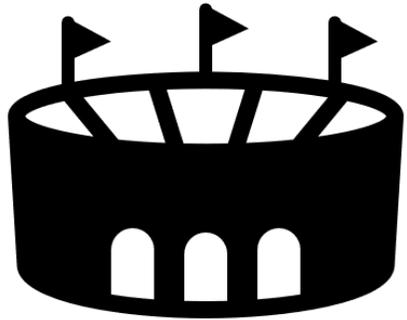
Un existant riche

Un diagnostic réalisé en 2018 à l'attention du tissu associatif local met en avant une richesse réelle pour un territoire rural.

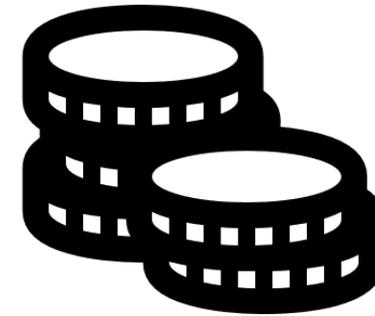
Vous trouverez quelques points essentiels de cette richesse :

- ▶ Services d'accueil de proximité pour tous les âges (assistantes maternelles, établissements scolaires, garderie extra-scolaire, Accueil de loisirs, associations, CCAS, EHPAD)
- ▶ Tissu associatif important avec un large choix:
 - ▶ 13 associations sportives
 - ▶ 10 associations culturelles
 - ▶ 7 associations scolaires
 - ▶ 4 associations d'aide à la personne
 - ▶ 1 Association d'entreprise
- ▶ Des installations en quantité:
 - ▶ Gymnase « Jean ZAY »
 - ▶ Salle de spectacle
 - ▶ DOJO
 - ▶ Piscine municipale
 - ▶ Terrains de grands jeux
 - ▶ Espace site orientation
 - ▶ 4 Courts de tennis
 - ▶ 2 Salles des fêtes (SML,SMR)
- ▶ Un Bureau Des Sports de la Vie Associative et des Loisirs

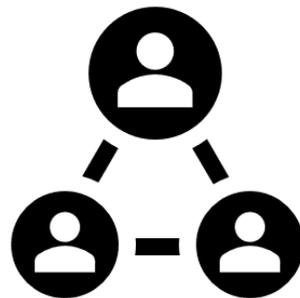
Les soutiens de la collectivité



Structurels



Financiers



Humains

Le Bureau Des Sports de la Vie Associative et des Loisirs

Depuis 2008, le BDSVAL constitue bien une force réelle pour le territoire et la vie associative locale, comme en témoignent les différentes missions décrites ci contre:

- ▶ **Soutiens aux associations**
 - ▶ Administratifs
 - ▶ Formations
 - ▶ Projets
 - ▶ Agents de terrain
 - ▶ Mise en place d'actions de promotion
- ▶ **Sources de proposition**
 - ▶ Projets sportifs et culturels
 - ▶ Mise en place d'actions locales
 - ▶ Manifestations et événements en relation avec les établissements scolaires
- ▶ **Communication**
 - ▶ Création d'outils de communication
 - ▶ Relations presse
 - ▶ Mailings réguliers
- ▶ **Gestion des équipements sportifs**
 - ▶ Plannings
 - ▶ Maintenance et entretien
- ▶ **Coordination de l'ALSH**
 - ▶ Planning
 - ▶ Relations Partenaires
 - ▶ Management
 - ▶ Gestion du budget
 - ▶ Relation avec les familles

Un projet sportif, qu'est-ce que c'est ?

- ▶ Le projet sportif est un document qui a pour objectif de **définir des axes d'orientation** à court, moyen et long terme. Ces derniers seront définis après une analyse de la situation actuelle et en amont d'une finalité déterminée.
- ▶ Il a pour but de fédérer les acteurs du mouvement sportif dans un seul et même projet. Outre les bénévoles, une commission communale regroupant les responsables associatifs, partenaires sportifs et élus, coordonnera les travaux à réaliser dans les années futures.
- ▶ Le projet sportif verra apparaître des axes d'améliorations, des propositions et des aménagements.

- ▶ Pour valoriser le travail fait par les acteurs sportifs du territoire.
- ▶ Pour mettre en avant les richesses de notre commune (structurelles, institutionnelles et associatives).
- ▶ Pour améliorer les relations entre les associations.
- ▶ Pour rassembler autour de projets communs.
- ▶ Pour faciliter l'accessibilité à une pratique sportive pour tous âges.
- ▶ Pour connaître le contexte territorial (élus, président, agent territorial...)

Pourquoi un projet sportif à La Roche-Chalais ?

- ▶ La population
- ▶ Les associations
- ▶ Les établissements scolaires

A qui s'adresse
le projet
sportif de La
Roche-Chalais ?

► Avec des moyens humains existants :

- Des élus chargés des sports qui impulsent le projet sportif de la commune
- Des agents territoriaux qui créent et coordonnent la mise en place du projet sportif de la commune
- Les responsables associatifs qui participent à la vie du projet sportif de la commune.

► Puis la mise en place de nouveaux moyens humains :

- La création d'une commission communale permettant la réflexion et l'aménagement du projet sportif de la commune
- La mise en place d'un chef de projet qui coordonnera l'action avec les différentes instances et sur le terrain
- La création d'un emploi « éducateur sportif » à 50% qui participera à la vie du projet sportif de la commune.

Avec qui
mettre en
place le projet
sportif de La
Roche-Chalais ?

Le projet
sportif à La
Roche-Chalais,
La finalité :

*« Rendre les acteurs sportifs locaux, acteurs
d'un projet commun pour l'accessibilité de la
pratique sportive pour tous. »*

Les objectifs

Court terme

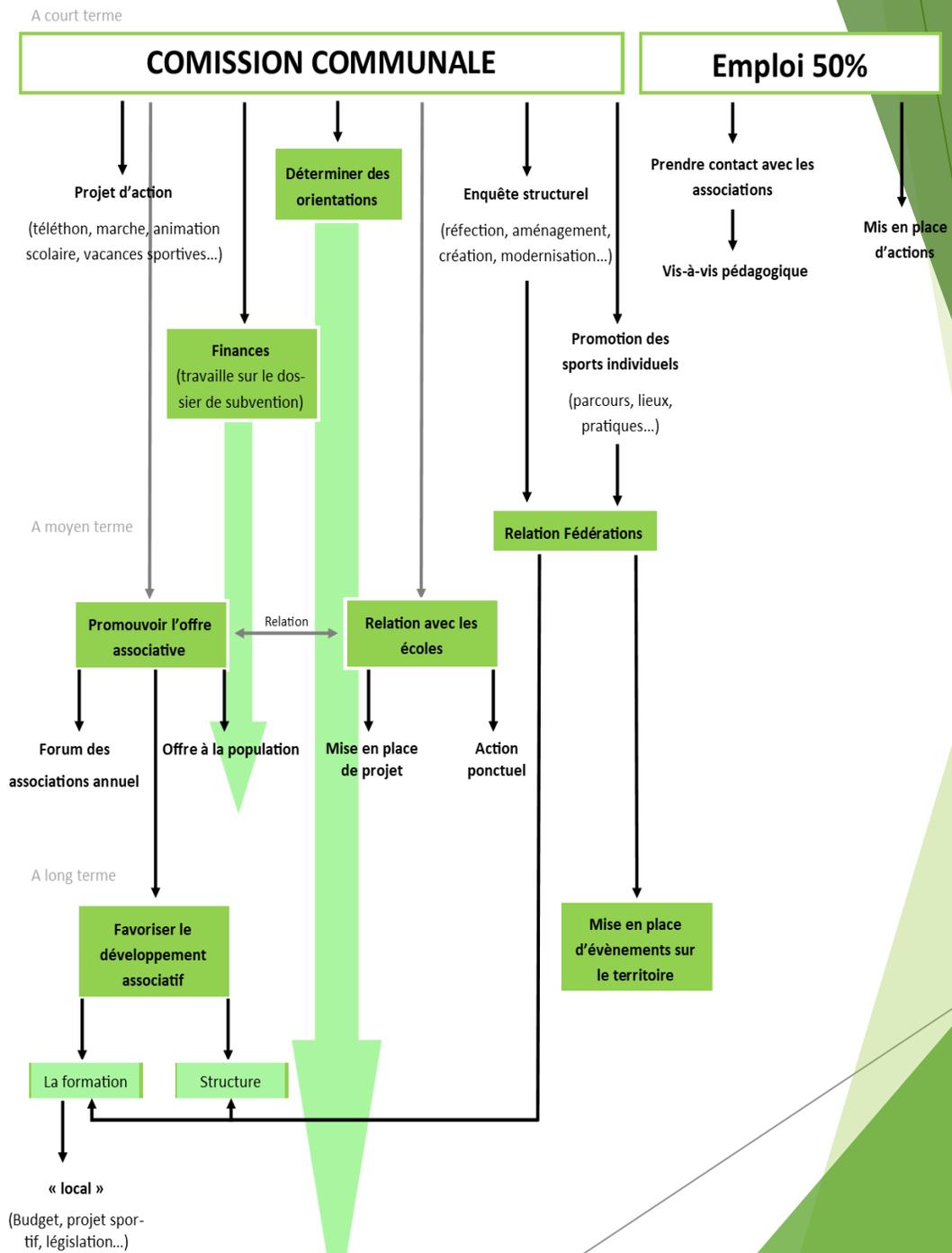
- ▶ Moderniser des équipements sportifs
- ▶ Développer l'offre municipale « directe » pour les associations sportives
- ▶ Créer du lien entre les différents acteurs du milieu sportif
- ▶ Faciliter la vie du bénévole

Moyen terme

- ▶ « Professionnalisation » des structures associatives
- ▶ Augmenter l'offre pour la population
- ▶ Favoriser la pratique sportive individuelle
- ▶ Développer l'offre sportive dans les établissements scolaires
- ▶ Développer la pratique des personnes en situation de handicap sur le territoire

Long terme

- ▶ Impliquer les acteurs sportifs dans un projet commun



Le plan d'actions

- ▶ Déterminer des orientations
- ▶ Promouvoir les finances
- ▶ Favoriser les relations avec les Fédérations
- ▶ Promouvoir l'offre associative
- ▶ Développer les liens avec les écoles
- ▶ Favoriser le développement associatif
- ▶ Maintenir et développer les événements sur le territoire

Critères d'évaluation

A court terme :

Maintenir 100% des actions principales

10 personnes autour de la commission communale des sports.

Accueillir une dizaine d'adolescents grâce à des actions ponctuelles

10 % des associations sportives, vers les « orientations politiques »

Maintenir les effectifs dans les associations sportives

Répertorier chaque association sportive au sein de la commission communale

Maintenir un fond d'aide pour la prise de licence fédérale chez les enfants

Critères d'évaluation

A moyen terme :

un nouveau dossier de subventions municipales.

30 % des associations sportives, vers les « orientations politiques »

Recevoir 4 évènements départementales/régionales

Accueillir une quinzaine d'ados grâce à des actions ponctuelles

Formations en interne, présence souhaitée de 100% des associations sportives.

Décentralisation d'une formation fédérale à La Roche-Chalais.

Mise en place d'un forum des associations.

Intégrer les établissements scolaires pour proposer deux animations sportives par an.

Critères d'évaluation

A long terme :

Répertorier 80% de bénévoles formés

Intégrer un projet sportif à l'intérieur de chaque école

Augmentation de 10% des pratiquants de la tranche d'âge 6 à 12 ans dans les associations sportives

Augmentation de 10% des pratiquants de la tranche d'âge 13 à 16 ans dans les associations sportives

Développement de l'offre associative (+ 2 associations sur le territoire)